SIVOM

VALLÉE DE L'YERRES ET DES SÉNARTS

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

Guide pratique du compostage domestique

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement.

Pourquoi ne pas commencer par le compostage domestique ?

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais … les avantages sont nombreux.

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas résevé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ?

Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, etc.

Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !

Le compostage un processus naturel

Le compost provient de la transformation aérobie de déchets organiques par le biais de micro-organismes. Le produit obtenu se transformera dans le sol en humus, très utile en agriculture et en jardinage.

Le déroulement du compostage à domicile

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, cloportes, myriapodes, coléoptères et autres insectes). Les déchets perdent leur aspect d'origine et deviennent compost. Ce produit va contribuer, dans le sol, à renforcer le stock d'humus.

Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

À l'instar de ce qui se passe dans la nature, dans les litières forestières ou de prairies, le compostage à domicile se fait le plus souvent sans élévation notable de température. En effet, si les réactions de dégradation des matières en présence d'oxygène produisent bien de la chaleur, celle-ci s'échappe facilement, contrairement à ce qui se passe dans le compostage industriel *.

Cela n'empêche pas le compostage de bien se dérouler et le compost d'être de bonne qualité. En effet, la plupart des germes pathogènes ne résistent pas à la concurrence des micro-organismes du compostage.

Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui :

parce que le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez jeter à la poubelle.

• parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables :

• les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc. ;

• les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. ;

• les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

La transformation des matières organiques se fait naturellement.

l'art de bien composter

Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

- **mélanger les différentes catégories de déchets ;**
- **aérer les matières ;**
- **surveiller l'humidité.**

Les déchets plutôt carbonés

Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.

Seuls, ils se compostent très lentement.

Les déchets humides

Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.

L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.

Les déchets grossiers

Tailles et déchets fibreux broyés.

L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération.

Aider la dégradation

Broyage de branches en vue de leur utilisation pour produire du compost

SE COMPOSTENT AVEC PRÉCAUTION

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions :

- les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou, etc.) qu'il vaut mieux broyer avant ;

- les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes) qui se maintiennent en vie lors du compostage et qui peuvent regermer.

La viande peut tout à fait être compostée pour autant qu'on la mette hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas.

Les coquillages et les coquilles d'oeufs ne se décomposent pas.

Mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.

Un compost bien aéré
n'est pas malodorant
pour le voisinage

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

l'art de bien mélanger

Des types de déchets par étages

Cendre / Terre (1 à 2cm)

Cendre / Terre (1 à 2cm)

Cendre / Terre (1 à 2cm)

On ne peut donc pas faire un vrai compostage avec une seule de ces catégories. Pour faire un bon compostage il faut mélanger des catégories opposées

- **les carbonés avec les azotés ;**
- **les humides avec les secs ;**
- **les grossiers avec les fins.**

Pour réaliser ces mélanges, vous pouvez soit brasser les déchets dès le départ, soit les disposer en couches minces alternées si c'est possible.

Aérer les matières : Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage et remplacés par d'autres produisant du méthane, puissant gaz à effet de serre, et des gaz malodorants. Deux solutions sont à mettre en oeuvre :

• l'existence dans le mélange en compostage de matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets ;

• un brassage régulier (notamment au début du compostage lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte, puis tous les 1 à 2 mois).
Pas d'inquiétude, c'est facile : une fourche et quelques minutes suffisent !

Le brassage permet non seulement de décompacter le tas et de l'aérer, mais aussi d'assurer une transformation régulière.

Ni trop humide ni trop sec

Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide (comme une éponge pressée) mais sans excès.

Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de compostage et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité :

les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.

Il est facile d'arroser quand le compost est trop sec.

L'assécher quand il est trop humide est un peu plus difficile. On pourra l'étaler quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.

Y'a de la vie dans le compost !

TROP SEC

- Mort des micro - organismes
- Arrêt du compostage

SOLUTION

ARROSER A L'EAU DE PLUIE

TROP HUMIDE

- Prolifération des micro - organismes
- Moisissures et odeurs

SOLUTION

LAISSER SECHER EN PLEIN SOLEIL OU AJOUTER DE LA MATIÈRE SÈCHE

Inspecter son compost

Une observation un peu attentive permettra de déceler un excès ou un déficit d'humidité , des zones mal décomposées, des odeurs...

À partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.

Intégrer les déchets difficiles à composter

Le compostage des végétaux durs, longs, encombrants est possible, si vous suivez ces quelques indications :

• sectionnez, fragmentez, écrasez ou broyez ces déchets. Vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes. Souvenez-vous que ces déchets favorisent l'aération des matières en compostage ;

• faites-leur subir plusieurs cycles de compostage, en les retirant du compost mûr par tamisage.

Rendre visite à son compost !

Bien surveiller son compost est le secret de la réussite.

L'apport de déchets frais est une bonne occasion d'examiner l'état de santé de votre compost.

Utiliser son compost

Avant maturité

Vous pouvez disposer votre compost avant maturité en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Mais vous devrez attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants.

A maturité

Un compost à maturité peut avoir de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux. Il peut être utilisé de deux manières différentes :

• comme amendement organique : il augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau et la porosité du sol tout en en contrôlant l'érosion. Vous l'épandrez en couches minces (1 à 5 l / m2), puis l'incorporerez superficiellement au sol par binage (sur 5 à 15 cm) ;

• comme support de culture : il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Il est souhaitable de préparer un terreau en mélange avec de la terre et votre compost. En effet, il faut absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost. Si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité des plantes ne le supportent pas.

En paillage

En paillage, une solution intéressante Vous pouvez utiliser d'autres éléments que le compost mûr pour réaliser un paillage. Les feuilles mortes, les tontes de pelouse ou les déchets de taille broyés peuvent faire l'affaire.

Vous étendrez des couches de 5 cm environ (plus pour les feuilles mortes) au potager ou au verger : au pied des arbustes ou sous les haies, entre les rangs du potager ou au pied des rosiers et des massifs floraux vivaces.
Le paillage permet de limiter les arrosages, en diminuant l'évaporation de la terre, tout en apportant de la matière organique à dégradation lente au sol.

Cette couche peut en plus servir de gîte à de nombreux vers et insectes utiles au jardin.

Enfin, en hiver, le paillage participera à la protection de vos plants contre le gel.

Votre compost au potager

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

Le compost s'utilise dans votre potager de différentes façons :

• à l'automne ou en fin d'hiver en surface, avec un léger griffage pour l'incorporer à la terre ;
• au printemps, entre les rangs de légumes, avant de pailler par-dessus ;

• toute l'année, dans les trous de plantation en recouvrant de fines couches de terre, afin que les graines ne soient pas en contact direct, mais que les racines en se développant, trouvent des nutriments du compost.

Quelles quantités ?

Cela dépend des besoins des plantes en éléments nutritifs :

• les plantes à forts besoins peuvent supporter de 3 à 5 kg / m2 / an. Il s'agit des artichauts, du céleri et du poireau, des cucurbitacées (concombres, cornichon, courge, courgette, melon…), des solanacées (aubergines, poivron, pomme de terre, tomate…) ainsi que du maïs ;

• les plantes aux besoins moyens peuvent se contenter de 1 à 3 kg / m2 / an de compost. Il s'agit des légumes tels que les asperges, les betteraves, les carottes, les épinards, les haricots, la laitue, le persil ou les petits pois ;

• les plantes à faibles besoins peuvent se passer d'apports de compost. C'est le cas de l'ail, des échalotes et des oignons, des choux, de la mâche et du cresson, des endives, des fèves, des navets et des radis, ainsi que des plantes aromatiques.

Votre compost pour les arbres fruitiers

Pour entretenir les espèces fruitières, vous répartirez chaque année sous l'envergure des feuilles une couche d'environ un centimètre d'épaisseur de compost, soit 3 à 5 kg / m2 pour les arbres et 2 à 3 kg / m2 pour les arbustes.

Vous pouvez recouvrir le tout de paillage.

À l'occasion de la plantation d'arbres ou de buissons fruitiers, vous mélangerez directement 20 % de compost dans le trou de plantation (une part de compost pour quatre parts de terreau).

Votre compost pour le jardin d'agrément

Pour votre pelouse, lors de l'installation, vous répartirez 8 à 10 kg / m2 de compost en les incorporant sur les dix premiers centimètre de terre avant de semer. En entretien,à chaque début de printemps, vous disperserez 1 à 2 kg / m2 de compost, qui aura été tamisé assez finement au préalable afin qu'il se répartisse bien entre les brins d'herbe.

SIVOM

VALLÉE DE L'YERRES ET DES SÉNARTS

Retrouvez ce guide en vidéo sur internet

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

WWW.SIVOM.COM

rubrique compostage domestique

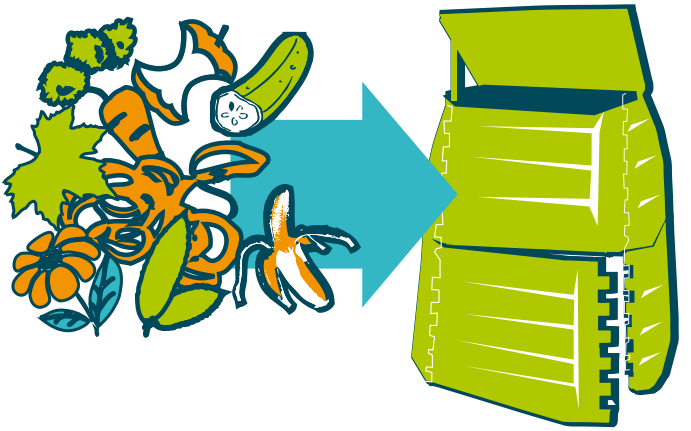

SIVOM - Vallée de l'Yerres et des Sénarts
Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy
Tél. 01.69.00.96.90 - Fax : 01.69.39.03.39

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

îledeFrance